



TRAME BLEUE EN BRETAGNE

Premier état des lieux

Ce document est un retour d'expérience à partir des travaux amorcés dans le cadre du projet CHEMINS par l'URCPIE Bretagne et l'INRAE.



→ Objectif du document :

Présenter la démarche CHEMINS sur le sujet de la trame bleue et de son interaction avec la trame verte ; les premiers résultats obtenus et les perspectives envisagées.

1. Articulation trame verte / trame bleue.....	2
2. Un premier état des lieux régional.....	2
a. Notre démarche.....	3
b. Les premiers résultats.....	4
c. Perspectives générales.....	5



1. Articulation trame verte / trame bleue : une évidence écologique mais des difficultés techniques

Un des objectifs du projet CHEMINS visait à travailler sur l'articulation entre les trames vertes et bleues.

En effet, d'un point de vue écologique, les processus se déroulant sur un territoire sont complexes et interviennent indépendamment de la distinction entre milieux terrestres et aquatiques. Ces interactions doivent donc apparaître dans la prise en compte de la TVB sur un territoire.

Cependant, sur les territoires test du projet CHEMINS, nous avons constaté que la trame bleue est abordée de manière distincte de la trame verte et que sa gestion est confiée à des acteurs spécifiques souvent différents. De fait, les collectivités locales qui ont la responsabilité d'élaborer leur TVB ont parfois délégué leurs compétences liées à l'eau à des structures dédiées (syndicats de bassin versant par exemple). Celles-ci ont des élus, des équipes techniques voire des périmètres géographiques différents.

Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait que les politiques liées à l'eau (y compris en ce qui concerne les continuités aquatiques) sont antérieures à celles portant sur une approche territoriale des continuités écologiques (cf. documents **CONN1** et **CONN3**). Ainsi les acteurs de l'eau sont depuis longtemps organisés, chacun ayant développé ses propres compétences. Pour autant, des liens avec les acteurs des milieux terrestres sont déjà en œuvre : c'est le cas pour le lien entre préservation du bocage et qualité de l'eau par exemple.

La conception d'un projet TVB territorial est donc une opportunité pour accentuer cette interaction entre des politiques publiques environnementales parfois cloisonnées : un COPIL pour le SAGE, un autre pour Natura 2000, les ENS... C'est l'angle de travail qu'a choisi le COTECH du territoire test de Cancale/Saint-Coulomb, avec l'idée d'envisager la TVB comme une politique intégratrice, permettant une meilleure articulation des autres démarches environnementales entre elles mais aussi avec les politiques de développement économique et d'aménagement.

2. Un premier état des lieux régional

a. Notre démarche

Pour pouvoir mieux appréhender les problématiques liées à ce sujet, nous avons souhaité recueillir les visions, les enjeux et les besoins autour de la trame bleue avec des acteurs de l'eau en Bretagne en commençant par réaliser des entretiens individuels.

L'objectif était de dresser un premier état des lieux des structures travaillant sur le sujet de la trame bleue et le cas échéant des outils disponibles (méthodologie d'identification des continuités écologiques ou outils de sensibilisation par exemple).





Les structures ayant été interrogées sont :

- L'Office Français pour la Biodiversité
- L'Association des techniciens de bassins versants bretons
- Le syndicat mixte du grand bassin de l'Oust
- Bretagne Grands Migrateurs
- Région Bretagne (service de l'eau)
- Eau et rivières de Bretagne
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
- Centre de Ressource et d'Expertise sur l'Eau de Bretagne (CRESEB)

Les principaux constats que nous avons retirés de ces entretiens sont que si certains acteurs évoquent une expertise et des outils disponibles de longue date pour définir les trames bleues, elles ne constituent pour autant pas toujours un sujet de travail en tant que tel.

On pourra par exemple parler de continuité aquatique ou piscicole, mais sans forcément l'intégrer dans une trame plus large, comprenant ripisylves, zones humides etc. De plus, les diagnostics se basant sur des paramètres physiques (obstacles à l'écoulement par exemple) sont pertinents pour certaines espèces mais insuffisants pour définir une trame complète.

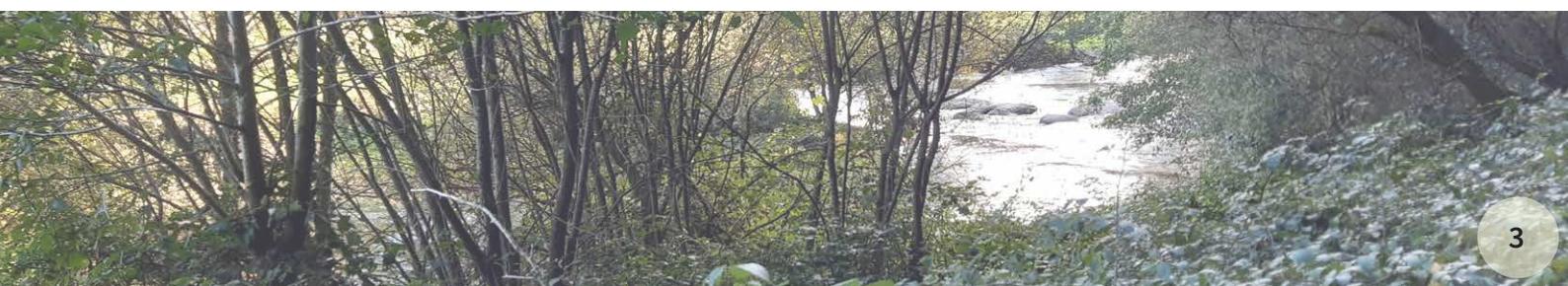
Par ailleurs, d'un point de vue technique, ces sujets constituent autant de 'missions', correspondant à des métiers différents : technicien zones humides, rivière, bocage... Ainsi, la trame bleue est une opportunité d'articuler ces compétences pour favoriser la biodiversité et les continuités écologiques.

b. Les premiers résultats

Par la suite, nous avons proposé un temps d'échange collectif à ces acteurs pour partager et vérifier l'état des lieux établi et réfléchir ensemble à une stratégie à adopter sur la trame bleue, qui pourrait être discutée au niveau régional. Soit dans le cadre de la boîte à outils CHEMINS ou plus largement au niveau de l'Agence Bretonne de la Biodiversité par exemple. Cette rencontre était une première étape de réflexion collective sur cette démarche « trame bleue ». Elle reste à poursuivre avec l'ensemble des acteurs contactés dans un premier temps et doit intégrer d'autres acteurs identifiés depuis.



Temps d'échange collectif organisé en décembre 2019





Cinq thématiques de travail avaient été proposées à partir des entretiens et soumises à discussion :

1. Sensibilisation/Communication (du plus grand nombre)

Différents **publics** ont été identifiés comme « **prioritaires** » :

- **Elus** : besoin d'éléments de sensibilisation et d'information sur l'articulation entre préservation ou restauration de la trame bleue et les politiques d'aménagement et de développement économique.
- **Agriculteurs** (support de sensibilisation pour intégrer la parcelle au sein du paysage et du bassin versant...).
- **Grand public** : méconnaissance de la trame bleue et des usages qui y sont liés, notamment agricoles.

Contenus envisagés :

- Intégration des différents éléments participant à la trame bleue (ZH, cours d'eau, prairie humide...).
- Réglementation trame bleue ou réglementation impactant les éléments composant la trame bleue.
- Proposer une entrée biodiversité (emblématique et commune).
- Un argumentaire à destination des agriculteurs et élus sur des aspects économiques liés à la préservation de la trame bleue.

Indication pour l'ensemble des supports :

- Définition claire et complète de la trame bleue (milieux retenus, espèces et sédiments, concept et réglementation).
- Utilisation de schémas et illustrations car les documents existants sont conçus pour des gestionnaires et techniciens.

2. Formation

- Amplifier les modules « eau et biodiversité » pendant les formations agricoles, forestières, de travaux publics.
- Formation agricole : Faire une proposition pour un référentiel formation ? Faire comprendre l'intérêt par l'usage, attacher cela au projet d'exploitation.
- Formations possibles sur la trame bleue à voir avec les formations déjà existantes, notamment par le CEREMA, pour donner une cohérence, une complémentarité.
- L'Agence Bretonne de la Biodiversité proposera des cycles de formation, ce peut-être un levier à mobiliser.

3. Diffusion des connaissances auprès des acteurs locaux

- **Développer des outils de vulgarisation** pour faire comprendre les enjeux et l'intérêt de la réglementation, à **centraliser** et diffuser car pas forcément facilement accessibles. Exemples : Mément'eau développé par le CPIE Loire Océane.¹
- **Sensibiliser et expliquer les critères de définition de cours d'eau mais en étant vigilant car c'est un sujet réglementaire porté par les DREAL, DDTM et l'OFB.** Les informations données doivent donc être complètes.
- **Outils de sensibilisation pour bien comprendre le concept trame bleue et son articulation avec les autres trames (vertes, noires...)** au-delà de la seule franchissabilité piscicole.
- **Diffusion de la cartographie départementale des cours d'eau.**

¹ <http://www.cpie-loireoceane.com/decouvrir-apprendre/outils-pedagogiques/mementeau/>





4. Définition et diffusion d'une méthodologie commune d'identification des trames bleues

Comme pour la trame verte, il n'existe pas de méthode prédefinie pour définir les trames bleues. Proposer une démarche claire et reproductible peut être un levier facilitant son identification et donc sa prise en compte.

Pour se faire, pourrait être instauré un comité technique, pour définir collectivement une méthode adaptée en retenant les acteurs travaillant sur les différents aspects de la trame bleue.

Suite à donner :

Cette démarche pourrait être complétée, formalisée, nourrie et rendue opérationnelle par l'apport et l'expérience des acteurs manipulant ces concepts et cette politique trame bleue sur les territoires. Une fiche « méthode » pourrait alors être diffusée auprès des collectivités en charge de la définition des TVB et des bureaux d'études susceptibles de les accompagner.

5. Mise en réseau : animation d'une dynamique régionale sur le sujet

Les entretiens réalisés ont mis en lumière un déficit de lien entre les acteurs de l'eau sur la thématique de la trame bleue, qui n'est pas identifiée et traitée comme un sujet en soi. Pourtant, son caractère transversal et intégrateur a également été souligné et elle pourrait constituer un support de travail intéressant pour croiser les compétences.

Ainsi, une mise en réseau au niveau régional paraît nécessaire et pourrait répondre à plusieurs objectifs :
- faciliter l'identification des trames bleues bretonnes en mettant en lien les acteurs pour partager leurs compétences.
- faciliter la communication et la sensibilisation sur ce sujet auprès des territoires et de leurs prestataires éventuels (bureaux d'études, entreprises de travaux publics en charge de réalisés des aménagements...).

Suite à donner :

Il paraît nécessaire de poursuivre le travail entamé. C'est une demande des acteurs sollicités qui ont identifié ce manque de coordination régionale comme un frein à l'identification des trames bleues bretonnes et donc à la préservation des continuités écologiques qui y sont liées.

Formaliser une mise en réseau régionale autour de la trame bleue pourra également faciliter l'articulation avec les autres trames, notamment trame verte et trame noire qui y sont étroitement liées.

c. Perspectives générales

Le travail présenté ci-dessus est une première approche, qui doit être complétée de plusieurs manières :
- élargir le diagnostic en interrogeant plus d'acteurs agissant sur l'interface trame verte / trame bleue ;
- renforcer la mise en réseau, en s'appuyant sur les réseaux existants mais en faisant de la trame bleue et de son lien avec les autres trames un vrai sujet de travail en commun et en proposant un espace de discussion inter-réseau, qui n'a pas été identifié pour le moment et sera peut-être à créer. Il faudrait pour cela proposer un espace de discussion.





Pour aller plus loin

Le Centre de ressource TVB :

<http://www.trameverteetbleue.fr/entree-thematique/milieux-aquatiques-humides>

http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/guidetk-trame-verteetbleue.pdf

Le site internet de l'OFB :

Informations sur les continuités écologiques (ICE) :

<https://professionnels.ofb.fr/index.php/fr/doc-sensibilisation-aux-politiques-publiques/pourquoi-retablir-continuite-ecologique-cours-deau>

Informations sur les classements des cours d'eau :

<https://professionnels.ofb.fr/index.php/fr/doc-sensibilisation-aux-politiques-publiques/revision-classements-protection-cours-deau>

Mément'Eau « nos cours d'eau en pratique » - CPIE Loire Océane <http://www.cpie-loireoceane.com/découvrir-apprendre/outils-pédagogiques/mémentateau/>

L'observatoire des poissons migrateurs

www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

Le site de l'association « Eau et rivières de Bretagne »

<https://www.eau-et-rivieres.org/zones-humides-1>

<https://www.eau-et-rivieres.org/se-former-sinformer>

Vidéo de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

<https://www.youtube.com/watch?v=6k9XVAQI8zs>

Liens vers d'autres documents du projet CHEMINS :



Boîte connaissance

1. La TVB, qu'est ce que c'est ?
12. Multifonctionnalité des espaces de continuités écologiques



Boîte mise en pratique - Animation territoriale

2. et 3. Concertation et dialogue territorial
4. Enseignements et éléments de méthode pour accompagner la mise en oeuvre de la TVB dans les territoires
5. Mobiliser les acteurs locaux pour un projet concerté



Boîte mise en pratique - partie ingénierie écologique

1. Caractérisation d'un territoire
2. De la caractérisation aux enjeux
6. Critères de sélection pour construire la TVB d'un territoire



UNION REGIONALE
BRETAGNE

INRAE

bagap

**Région
BRETAGNE**

**agence de l'eau
Loire-Bretagne**
Établissement public de l'Etat
agence.eau-loire-bretagne.fr

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen
de développement régional